

LA VIE OUVRIÈRE EN FRANCE...

LES SALAIRES: (suite)(1)

Par ailleurs, enfin, on observe que le nombre des travailleurs salariés s'accroît dans un rapport inversement proportionnel au nombre des ateliers (en 1850, on ne compte en moyenne que sept salariés par établissement industriel; en 1860, il y en a neuf; en 1880, il y en a onze), tandis que ce même nombre de travailleurs s'accroît dans un rapport direct avec l'augmentation du capital engagé et que l'épargne ouvrière diminue en raison de l'augmentation de la richesse sociale.

D'après un tableau dressé par M. Robert Gitfen, on voit que les caisses d'épargne des Iles-Britanniques comptaient, en 1831, 429.000 dépositaires, en 1881, 4.140.000; que le chiffre de l'épargne s'est élevé pendant cette période de 342 millions à 2 milliards 260 millions; mais on remarque aussi que l'épargne moyenne par personne a diminué de 41%. De même en France, le nombre des déposants, qui était de 120.000 en 1835, s'est élevé en 1880 à 4 millions, la totalité des épargnes déposées de 62 millions à 1.280 millions ; mais le taux de l'épargne a diminué de 50%.

«Ces tableaux, dit M. Delahaye, montrent à première vue que, pour un tiers environ des ouvriers britanniques, c'est-à-dire pour une fraction relativement et temporairement dans l'aisance, l'épargne personnelle, qui était en 1831 de 800 francs, est tombée en 1881 à 475 francs. C'est une diminution de 325 francs par personne, soit 41%. Pour le tiers environ des ouvriers français, l'épargne personnelle, qui était en 1835 de 511 francs, est tombée en 1880 à 333 francs; c'est une diminution de 178 francs par personne, soit 35% (2), d'où l'on peut conclure qu'à mesure que se développent les grands établissements de production d'échange, de transport et de communication (abstraction faite des crises de surproduction et de leurs conséquences), on voit d'une part la richesse sociale s'accroître dans un rapport prodigieux et s'accumuler dans les mains d'une minorité de plus en plus restreinte, tandis que d'autre part la grande majorité des ouvriers se trouve privée de toute ressource (3)».

Une autre constatation s'impose: c'est que plus augmente la durée du travail, plus diminue le taux des salaires, constatation étrange, mais exacte, qu'on a formulée en ces termes: à longues journées, maigres salaires. *«Quand on parle, a dit M. Louis Bertrand, de régler les heures de travail des ouvriers adultes, de réduire les longues journées de labeur, on entend dire que semblable mesure serait contraire aux vrais intérêts des travailleurs; que, si ceux-ci travaillent douze, treize et quatorze heures par jour, c'est pour gagner beaucoup d'argent. Rien n'est plus faux. La vérité, c'est que les professions dont les ouvriers travaillent le plus d'heures par jour sont celles où les salaires sont le plus bas, et que les professions où les journées sont le moins longues sont celles où les ouvriers gagnent le plus».*

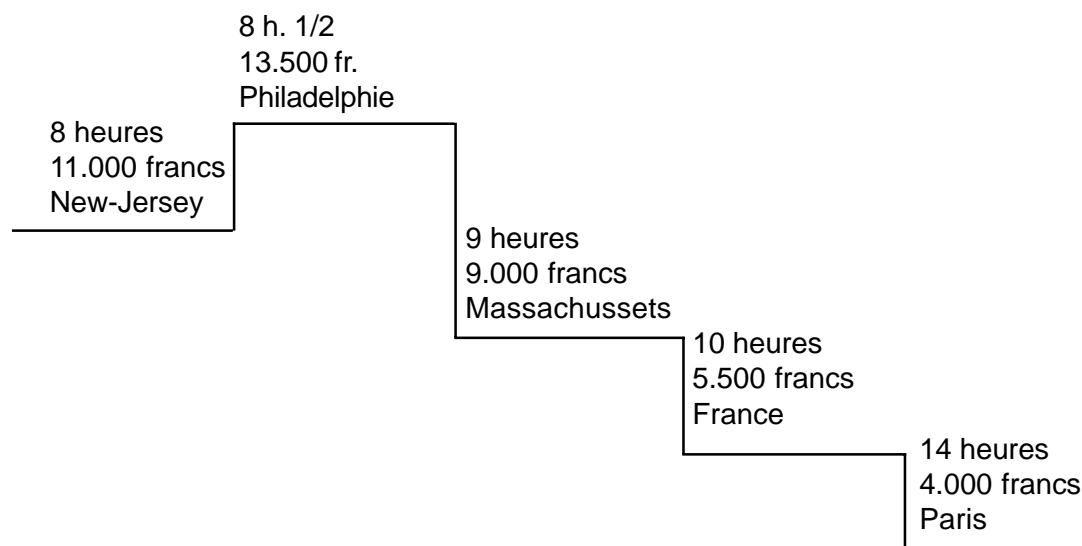
A la réflexion on s'explique cette espèce d'anomalie. Quand l'ouvrier a dépassé le temps pendant lequel sa constitution lui permet de donner son maximum de travail, sa production diminue. Le diagramme suivant, sur la production correspondante au nombre d'heures, en fournit la preuve (*).

(1) Voir *L'Ouvrier des deux mondes* - n°5 - 1er juin 1897.

(2) Ajoutons que cette épargne tombée de 511 francs (1835) à 333 francs (1880) était en 1893 à 247, en 1894 à 251, en 1895 à 244, en 1896 et en 1897 à 215 francs, en diminution lente, mais irrésistible, non plus de 35, mais de 58% (13% en cinq années). Avis à ceux qui nient la dépression constante au *Standard of life*.

(3) V. Delahaye, ouvrier mécanicien, délégué du Gouvernement de la République française à la Conférence de Berlin. — Rapport cité par A. Hamon, *France politique et sociale*, 1890, t.1.

(*) Cette phrase et le diagramme suivant ne figure que dans la monographie finale.



Ainsi, dans les usines de Philadelphie, l'ouvrier travaille huit heures et demie et fournit une production évaluée 13.500 francs; dans l'Etat de New-Jersey, il travaille huit heures et produit 11.000 francs; dans le Massachussets, il travaille neuf heures et ne produit plus que 9.000 francs. En France, les ouvriers employés dans l'administration des téléphones travaillent dix heures et produisent 5.600 francs; les ouvriers de l'usine Cail travaillent quatorze heures et ne produisent qu'une somme de 4.000 francs par an. Or, puisque les industriels se refusaient à comprendre que leur intérêt était de réduire la durée du travail, ils devaient fatalement compenser la perte d'énergie que le surmenage imposait à l'ouvrier par une réduction proportionnelle de son salaire. De là l'avalissement du prix de main-d'œuvre (correspondant à l'excessive longueur de la journée de travail), que constatent toutes les statistiques.

Le Congrès tenu à Bruxelles en 1868 par l'*Association internationale des travailleurs*, disait à ce sujet: «*A Market-Drayton, les charpentiers et les menuisiers travaillent soixante et une heures par semaine, pour lesquelles ils reçoivent 20 shillings (25 francs); à Oldham, ils travaillent cinquante-deux heures par semaine pour 1 livre 9 sh. (36fr.25). Les uns reçoivent donc 20 centimes par heure, les autres 33 centimes, les uns 3fr.95, les autres 5fr.50 par jour; cela fait une différence en faveur d'Oldham de 1fr.85 par jour, 11fr.25 par semaine, pour un travail qui dure neuf heures de moins qu'à Market Drayton, soit une différence de temps, d'argent, s'élevant à 17fr.50 par semaine (4)*».

Depuis, cette apparente anomalie n'a fait que s'accroître et se généraliser. En Australie, les bijoutiers et les horlogers travaillent huit heures (quarante-huit heures par semaine), ils gagnent 16fr.60 par jour (500 francs par mois); les métallurgistes et les ouvriers du bâtiment travaillent neuf heures, ils gagnent 15 francs par jour; les ouvriers de l'industrie textile travaillent dix heures (soixante heures par semaine); ils ne gagnent que 10fr.50 (63 francs par semaine). - Les filateurs de l'Inde font travailler quatre-vingts heures par semaine (plus de treize heures par jour) et paient un très minime salaire; les filateurs anglais ne font travailler que cinquante-six heures et demie (soit un peu plus de neuf heures par jour) et paient un salaire relativement rémunérateur. Néanmoins, et bien que le marché du coton se trouve dans l'Inde même ou en Chine, les filatures anglaises défient la concurrence des filatures indiennes (5).

En cette matière, les industriels français suivent les errements communs (*). Les sous-facteurs des chemins de fer travaillent quatorze heures et gagnent 4fr.75, les cochers dix-sept heures et gagnent 6 francs; les employés des lycées travaillent aussi longtemps et gagnent 25 centimes de moins que les facteurs des chemins de fer. Les grillageurs à lamain, au contraire, les enduseurs, les souffleurs de verre, les marbriers, les ébénistes, les tailleurs de pierre, les couvreurs, dont la journée ne dépasse jamais dix heures, gagnent de 6fr.50 à 8 francs.

(4) Shaw, de Londres, d'après le rapport annuel (1865-66) de la *Société mixte des charpentiers et menuisiers*.

(5) Dr A. Delon, loc. cit.

(*) Le texte de *L'Ouvrier des deux mondes* faisait précéder cette phrase de: "Le tableau que nous avons annexé à la première partie de cette étude démontre qu'... en cette matière...". Note A.M.).

M. A. Soupart, directeur du charbonnage de Marchiennes, a formulé, quant au salaire et à la durée du travail des ouvriers belges, des conclusions absolument pareilles. D'un tableau (6) envoyé par lui à l'Exposition d'économie sociale (Paris, 1889), et relatif à la condition du salariat dans les manufactures et les usines de Belgique, il résulte «*que les industries occupant le plus d'ouvriers font travailler plus de 11 heures par jour, surtout dans les Flandres*». Or, en comparant les salaires et la durée du travail dans chacune des industries de ces contrées, on aperçoit d'un coup d'œil toute l'exactitude de la formule que nous citons tout à l'heure: *Longues journées, petits salaires ; petites journées, hauts salaires*.

Longues journées, petits salaires:

Industries	Salaires annuels (francs)	Durée du travail (heures)
Fabrication de la chaux	693,00	14
Industrie céramique, fabrication des briques, carreaux, tuiles, poteries...	576,36	16
Industrie linière	617,40	14
Industrie chanvrière	654,24	15
Féculeries	243,78	12
Fabrication du sucre	237,60	12
Vinaigrierie	300,81	14
Blanchiment de fils et tissus	712,32	15
Fabrication et épuration d'huiles	729,32	16
Bonneterie (**)	729,27	13

Petites journées, hauts salaires:

Industries	Salaires annuels (francs)	Durée du travail (heures)
Industrie sidérurgique	1.186,50	12
Industrie verrière	1.294,24	12
Fabrication de monnaies	1.275,00	11
Rizeries	1.168,83	13
Raffineries de sucre	1.127,52	13
Fabrication d'instruments de musique	1.438,56	12
Fabrication de poudre	1.124,70	12
Construction et réparation de navire	1.213,38	12

Ainsi, pour les journées de travail dont la durée varie de 11 à 13 heures (chiffre maximum), le salaire annuel dépasse 1.100 fr. et s'élève jusqu'à plus de 1.400 fr.; pour les journées, au contraire, dont la durée va de 12 à 16 heures, le salaire le plus élevé n'est que de 729 fr. 27. On objecterait, à tort, du reste, que le second tableau comprend soit des ouvriers d'élite, intentionnellement choisis, soit des corporations peu nombreuses et plus capables, à ce titre, que celles du premier tableau d'imposer aux industriels l'amélioration de leur sort. Il n'est ici question ni des ouvriers d'art, comme les sculpteurs ornemanistes, les sculpteurs d'ameublement, les graveurs, ciseleurs, etc..., ni de corporations auxquelles le petit nombre de leurs membres permet de fixer elles-mêmes, pour ainsi dire, le taux de leurs salaires, comme celles des sertisseurs, des arçoniers, etc... La formule: longues journées, salaires médiocres, ne saurait donc être considérée comme la conclusion de prémisses inexactes. Il est mathématique et, par

(6) En voici les principaux éléments: Division indiquant le nombre d'heures de travail de 384.065 ouvriers occupés dans 63 industries: 2.790 (0,73%) travaillent moins de 8 heures; 5.817 (1,51%) 8 heures; 1.2071 (8,14%), 9 heures; 161.193 (41,97%), 10 heures; 54.717 (14,25%), 11 heures; 133.431 (34,74%), 12 heures; 14.046 (3,66%), plus de 12 heures. - M. Louis Bertrand dit pourtant de ces chiffres qu'ils sont «*sujets à caution*». — Tableau indiquant pour les principales industries la durée moyenne de la journée de travail: industrie métallurgique, 9h.20; carrières, 10h.01; mines et minières métalliques, 10h.02; industries du livre, 10h.34; mines de houille, 10h.37; construction de machines, 10h.46; industrie verrière, 10h.60; fabrication du gaz d'éclairage, 10h.69 (*); produits chimiques, 10h.74 (*); construction du matériel des chemins de fer, 10h.75 (*); fabrication du papier, 10h.78 (*); chaudronnerie, 10h.83 (*); fabrication du coke, 10h.90 (*); fabrication du sucre, 10h.97 (*); fabrication des allumettes, 11h.14; meunerie, 11h.28; fabrication de la poudre, 11h.30; fabrication des briquettes, 11h.39; industrie chanvrière, 11h.40; industrie céramique, 11h.41; industrie cotônnière, 11h.45; distillerie, 11h.50; industrie linière, 11h.53 (*); brasserie, 11h.63 (*); industrie lainière, 11h.70 (*); raffinage du sucre, 11h.72 (*); fabrication d'armes blanches, 12h.03; fabrication de bougie, 12h.21.

(*) Cette note figure dans l'édition citée de *L'ouvrier des deux mondes*, mais pas dans la monographie finale. Peut-être à cause des anomalies horaires repérées ici. *Note A.M.*

(**) La dernière ligne de ce tableau figure uniquement dans la monographie finale. (*Note A.M.*)

conséquent, normal que, l'ouvrier produisant beaucoup et bien lorsqu'il ne travaille que dans la limite de ses forces, l'industriel soit obligé de hausser le taux de son salaire; et il est non moins mathématique que, du moment où sa production diminue (par excès de travail ou tout autre motif), l'industriel réduise proportionnellement le prix de la main-d'œuvre.

Le rapport entre le chiffre du salaire et la durée du travail se retrouve partout d'ailleurs, comme l'établit cette statistique tirée de l'Etat de New-York:

Professions	Années	Durée du travail (en heures)	Salaire (en dollars)
Maçons	1885	10	4,00
	1886	9	4,50
Aides-maçons	1884	10	2,50
	1887	9	2,75
Charpentiers	1885	10	2,75
	1886	9	3,25
Serruriers	1885	10	2,10
	1886	9	2,25
Peintres-décorateurs	1885	10	3,00
	1887	9	3,50
Polisseurs de meubles	1885	10	1,75
	1887	9	2,38
Maréchaux-ferrants	1885	10	2,50
	1887	9	3,00
Mouleurs	1885	10	2,75
	1887	9	3,00
Tonneliers	1885	10	2,50
	1887	9	3,00

Même constatation par la *Société allemande des menuisiers* (*):

Heures de travail par semaine	Salaire par heure en pfennig (1pf. = env. 1,25 centimes)	Salaire par semaine en marks (1mk. = 1fr.23)
60	26	15,96
62	26	16,48
63	23	14,99
64	23	15,64
66	23	14,41
67	24	13,70
69	19	13,75
70	19	13,94
72	24	14,90
75	22	16,87
78	16	12,48
84	16	13,44

Après avoir lu ces tableaux, il serait puéril de continuer à prétendre que, plus l'ouvrier travaille, plus il accroît son bien-être. Une plus longue persistance semblerait indiquer de la part des économistes officiels une confusion volontaire entre la journée de travail proprement dite et les heures supplémentaires que l'ouvrier accorde parfois à son patron. Il y a cependant entre ces deux époques de travail une différence essentielle: c'est que la seconde est facultative, tandis que la première est obligatoire. Que l'ouvrier, sa journée terminée, ait ou croie avoir intérêt à travailler encore quelques heures qui feront l'objet d'une rémunération spéciale, cela peut se comprendre, bien que le travail supplémentaire, quand il cesse d'être exceptionnel pour devenir habituel, pousse presque fatalement le négociant, l'usiner, à réduire le salaire de la journée normale; mais comment pourrait-on assimiler un travail qui dans tous les cas, même lorsqu'il est devenu d'usage, garde un caractère d'exception, à celui que l'ouvrier exécute pendant la journée normale? On ne saurait considérer comme salaire le gain d'un travail dont la durée et le prix sont subordonnés à la durée et à l'intensité de besoins imprévus du marché économique. Le véritable salaire, c'est le prix de la «journée», dont nous venons de constater l'avilissement. Et comme celui-là, l'ouvrier ne peut, à la différence de l'autre, le perdre sans avoir le droit de se plaindre, parce qu'il est son unique moyen de subsistance, il en poursuit, en attendant les modifications que prépare l'avenir, la

(*) Le tableau de la *Société allemande des menuisiers* ne figure que dans la monographie finale. (Note A.M.).

réglementation, soit avec le secours de l'Etat, soit avec ses propres ressources.

Mais, dit-on, si l'ouvrier parvient à obtenir la réduction légale de la journée de travail, la réglementation du salaire sera devenue inutile, puisqu'il résulte des documents précédents que la suppression du surmenage, en augmentant la production (7), détermine nécessairement la hausse du prix de la main-d'œuvre. Il faut cependant faire une distinction entre les industriels français et les industriels anglais ou américains. Si ceux-ci, avant tout hommes de négoce, peu soucieux par conséquent de sacrifier aux spéculations politiques leur intérêt personnel, n'ont pas hésité à tirer de la diminution du travail tout le bénéfice possible, il se peut que ceux-là, ennemis aveugles des réformes sociales, parce qu'ils voient dans toute conquête du prolétariat un acheminement vers leur dépossession économique, se coalisent, expressément ou tacitement, pour maintenir les salaires à leur taux habituel. Par suite, l'intervention légale, en diminuant la durée du travail, sans déterminer le prix minimum du salaire, aggraverait plutôt la condition des travailleurs, comme l'a fait, du reste, pour les ouvrières et les enfants, la loi du 2 novembre 1892. Et quant au prix minimum du salaire, on sait qu'il nécessiterait à son tour la taxation des produits, c'est-à-dire la révolution qui a brisé jusqu'à ce jour tous les gouvernements qui ont voulu tenter l'application du maximum (**).

Le taux des salaires en France:

Le ministère du Commerce a établi, d'après ses propres statistiques, une moyenne générale du taux des salaires en France. D'après lui, les ouvriers employés dans l'industrie privée gagneraient, les hommes 5fr.35 et les femmes 3 francs, tandis que le personnel des manufactures de l'Etat recevrait, les hommes 6 francs, les femmes 3fr.45. Pour obtenir de pareils chiffres, absolument inexacts, il a fallu sans doute que l'Etat ajoutât aux salaires des ouvriers les salaires des contremaîtres. D'après nos recherches personnelles, la moyenne du salaire pour tous les ouvriers mâles, y compris ceux du sol, doit être ramenée à 4fr.85; quant à la moyenne du salaire des femmes, elle est bien inférieure à l'évaluation officielle. Les contremaîtresses mises à part, cette moyenne n'est réellement que de 2fr.46; encore

(7) Au tableau de la production fournie par l'ouvrier de Philadelphie et du Massachussets, qui travaille 8 heures ou 8 heures et demie, et par l'ouvrier français qui travaille 10,12 et 14 heures, nous ajouterons les témoignages suivants, cités par le Dc. A. Delon: «*Un haut salaire, a dit Adam Smith, excite le zèle des masses. Le salaire est l'excitant de l'ardeur au travail... Une meilleure alimentation augmente la force du corps... C'est pourquoi nous voyons que partout où le salaire est élevé les ouvriers sont plus actifs, plus zélés et plus habiles que là où il est bas...*». La thèse d'Adam Smith, dit le Dc. Delon, est confirmée par les observations faites par le percepteur Messance, à Saint-Etienne, en 1776; par les économistes anglais, Mc Culloch et Senior, qui affirment, d'après le témoignage d'industriels anglais ayant géré des entreprises en France, que «*dans ce pays, malgré la modicité des salaires, le prix du travail est plus élevé et la production plus coûteuse qu'en Angleterre*»; par l'expérience d'un des plus grands filateurs anglais, Houldsworth; par les constatations d'Hofman, le père de la statistique en Prusse; par l'expérience de Brassey, un des plus grands entrepreneurs anglais, qui a construit des chemins de fer dans toutes les parties du monde. Brassey a consigné dans des livres remarquables le résultat de ses observations pratiques. Il affirme que le prix de revient du travail est partout le même: quand les salaires sont bas, les efforts sont faibles; quand les salaires sont élevés, le travail est intense et productif. Il remarque que les hauts salaires n'affaiblissent point la force de concurrence d'un pays; au contraire, ils l'augmentent. L'Angleterre, pays de hauts salaires, fait une concurrence victorieuse aux pays à bas salaires.

«*La même vérité est prouvée par l'exploitation des mines de l'Etat en Prusse. L'année 1872, où les salaires atteignirent le maximum, est celle aussi durant laquelle la production fut de beaucoup la plus considérable. Même observation faite par l'ingénieur en chef des mines de la province de Liège: l'année 1872, année de hauts salaires, est aussi une année dans laquelle la productivité atteint le maximum. En Autriche, l'augmentation des salaires en 1872 amène aussi un accroissement de la productivité du travail. La Commission officielle d'enquête sur la situation de l'industrie du fer en Allemagne constate également que l'ouvrier anglais, mieux payé, produit davantage que l'ouvrier allemand, et qu'en règle générale toute augmentation (le salaire augmente la productivité et la moralité. M. de Gérard Schulze-Governitz, dans son livre sur la grande industrie, prouve que l'industrie cotonnière en Angleterre est arrivée à une productivité extrême sous la pression de la hausse des salaires et de la réduction de la journée de travail. L'industriel américain Schœnhof montre, chiffres en mains, que l'Angleterre ne craint pas la concurrence de l'Europe (pays à bas salaires et à longues journées), mais seulement la concurrence de l'Amérique, dont les salaires, encore plus élevés que ceux de l'Angleterre, permettent un prix de revient plus bas de la marchandise manufacturée*». Le professeur Brentano (*loc. cit.*) est donc fondé à conclure que la hausse des salaires détermine une production supérieure en qualité et en quantité à la production des salaires minimes et de revient plus économique.

(*) La monographie finale remplace cette introduction par: «*Au diagramme de la page 63 qui démontre l'exactitude de cette argumentation, nous ajouterons les témoignages suivants...*» (Note A.M.)

(**) Cette dernière phrase disparaît dans la monographie finale. (Note A.M.)

avons-nous dû, pour l'établir, calculer sur une période de sept années, dont trois n'ont accusé que 2 fr.18 et les quatre autres 2 fr.68 (8).

Il importe, en effet, en opérant ces calculs, de tenir compte égal des chômages et des réductions de salaire périodiques qu'ont à subir les ouvriers de chaque industrie, surtout en province, des pertes causées annuellement par les grèves, du nombre des ouvriers étrangers appelés sur tel ou tel point de la France par les annonces du *Journal des travaux publics*, et de beaucoup d'autres circonstances à défaut desquelles la moyenne obtenue n'est et ne peut être qu'une moyenne fictive (*), ou, pour mieux dire, nominale.

Aux ardoisières de Trélazé, les ouvriers «*du fond*» gagnent de 3 francs à 4fr.60, les manœuvres de 2fr.75 à 3 francs. Les uns et les autres travaillent douze heures (9). Le tisseur rémois gagne 2fr.30, le tisseur choletais 1fr.40, le teinturier amiénois 2fr.70, le sabotier de l'Ain 2fr.25, le boutonnier de Tours 2fr.25 (**). Les gardes-barrières des chemins de fer reçoivent 60 francs par mois; les femmes employées à ce service, et qui font un travail semblable à celui des hommes, ne reçoivent que 30 francs. Les charcutiers de Paris, qui sont payés au mois, reçoivent, outre la nourriture, 45 francs. La modicité de ce salaire explique le petit nombre des mariages contractés par ces ouvriers: 80% d'entre eux restent célibataires.

Certaines industries, jadis florissantes, ont à peu près disparu ou sont au point de disparaître. Nous citerons notamment les salines de l'Ouest. «Rien de plus facile à se représenter qu'un marais salant. Qu'on se figure un jardin dont les carrés seraient pleins d'eau et dont les allées seraient exhausées de 10 à 12 centimètres. Ces carrés, appelés *œillet*s, sont remplis par l'eau de mer introduite à marée montante et préalablement concentrée dans les réservoirs attenants à chaque marais. L'eau n'a guère qu'un centimètre de profondeur dans l'œillet; c'est là que le sel se forme, tombant de lui-même au fond du bassin, et le paludier n'a plus qu'à le ramasser, armé d'une espèce de long râteau, sur des plates-formes ménagées de distance en distance. La récolte se fait tous les jours ou tous les deux jours. Chaque soir, le sel est porté par des femmes sur un talus voisin de la saline, dans de larges jattes en bois appelées *geddes*, portant de 25 à 30 kilogrammes; on l'entasse en mulons de forme conique que l'on recouvre d'une couche de terre plus ou moins épaisse, selon que le sel doit être vendu à une époque plus ou moins rapprochée. Dans les jours de forte chaleur, on retire encore un sel blanc qui se forme à la surface de l'œillet, sous l'apparence d'une écume. Ce produit est employé pour la salaison des sardines, qui sont livrées à la consommation immédiate.

(A suivre)

Fernand et Maurice PELLOUTIER.

(8) D'après Audiganne (*Mémoires d'un ouvrier de Paris, 1873*), la moyenne des salaires en 1870 était de 4fr.50 pour les hommes, 2 francs pour les femmes et 75 centimes pour les enfants.

(*) La fin de la phrase disparaît dans la monographie finale.

(9) Déclaration de M. Blavier, sénateur, président de la Commission des ardoisières.

(**) Cette phrase a été ajoutée dans la monographie finale. (*Note A.M.*).